**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger

**Band:** 27 (2000)

Heft: 4

**Artikel:** Apprendre sa vie durant : qui finance la formation continue

Autor: Klaffke, Oliver

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-912491

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Qui finance la formation continue

D'OLIVER KLAFFKE

A l'ère de la nouvelle économie, il est absolument indispensable de se perfectionner en permanence, estiment les formateurs. Il convient maintenant de clarifier les responsabilités en matière de formation des adultes.

LA FORMATION À L'ÂGE ADULTE coûte cher et représente un important sacrifice financier personnel pour ceux qui veulent améliorer leur bagage professionnel. Pour un cours, destiné à obtenir un diplôme de manager, il faut déjà débourser plusieurs dizaines de milliers de francs. Bien qu'un diplôme postgrade à l'université coûte moins cher, il faut tout de même, dans la plupart des cas, débourser quelques milliers de francs, ce qui peut aussi déséquilibrer un budget. Enfin, pour refaire des études secondaires, jusqu'à 6600 francs sont nécessaires.

L'Etat joue également un rôle dans le financement de la formation des adultes. Les formateurs estiment toutefois les crédits insuffisants: la Confédération et les cantons y consacrent quelque 300 millions de francs par an. Ce montant équivaut à environ 1,5 pour cent de la totalité des dépenses de l'Etat pour la formation.

On peut ajouter à ces montants les 350 millions de francs consacrés au perfectionnement des demandeurs d'emplois depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage. Jusqu'ici, la Confédération et les cantons finançaient ensemble ces mesures. Toutefois, la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons en ce domaine devrait être revue dans le cadre de la nouvelle péréquation financière, actuellement en consultation et qui pourrait entrer en vigueur en 2004.

Plusieurs changements sont en préparation dans le domaine de la formation. Ils prévoient que la Confédération reste responsable de la formation de base, tandis que les cantons se verraient attribuer la compétence et le financement de la formation et du perfectionnement des adultes. Cette proposition va à l'encontre des conclusions d'une étude faite à la demande de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et de l'Office fédéral de la culture (OFC). Ses auteurs estiment que la Confédération devrait avoir davantage de responsabilité dans le domaine du perfectionnement.

L'Etat devrait en particulier s'engager en faveur de groupes tels que les femmes, les étrangers ou les personnes âgées, car nombre de cours très prisés des femmes, tels

à les considérer comme peu sérieux. L'OFFT n'en espère pas moins que son budget de 40 à 45 millions de francs sera maintenu, ce qui est toutefois improbable.

Les formateurs craignent une réduction de la palette de l'offre de la part de l'Etat dans le domaine de la formation des adultes. La perte n'en serait toutefois que relative, dans la mesure où 85 pour cent des offres sont le fait d'entreprises et institutions privées.

La formation continue est aussi confrontée à un tout autre problème: le manque d'intérêt. Dans beaucoup de cas, les gens manquent de motivation pour se lancer dans un cours. Souvent, les personnes qui auraient un urgent besoin de se perfectionner ne manifestent aucun intérêt et,



Qui doit financer la hausse des coûts de la formation continue?

que les cours de langues ou d'épanouissement personnel, représentent incontestablement un plus pour l'économie, mais jouissent néanmoins d'une moins bonne considération que les cours classiques directement liés au cursus professionnel.

#### Le crayon rouge menace

Il y a lieu de craindre, en période de restrictions budgétaires, que de tels cours de formation pour adultes soient les premières proies du crayon rouge, du fait qu'on aura tendance dans la plupart des cas, ce sont les gens les mieux qualifiés qui participent à des cours, afin de devenir encore plus compétitifs.

Dans le but de créer une émulation, la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC) a proposé d'introduire un bon de formation (voir encadré page 4). A la fin de son apprentissage, chacun recevrait un bon de formation continue qu'il pourrait faire valoir dans les cinq ans. Le coût de ce projet ne dépasserait pas 120 à 175 millions de francs.

Oliver Klaffke est journaliste libre à Hägendorf (SO) et spécialisé dans les questions de formation.